



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-026-2023-07

PUBLIÉ LE 13 JUILLET 2023

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Pôle Démocratie Sanitaire- gestion des instances de la démocratie sanitaire

IDF-2023-07-12-00002 - Arrêté n°2023-30 portant composition du Conseil Territorial de Santé des Yvelines (7 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2023-07-12-00002

Arrêté n°2023-30 portant composition du
Conseil Territorial de Santé des Yvelines

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°2023-30

portant composition du Conseil Territorial de Santé des Yvelines

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

VU le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, L. 1434-10, L. 1434-11 et R.1434-33 ;

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son article 158 ;

VU l'article 19 de la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 portant modification de l'article L1434-10 du code de la santé publique

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé et le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU le décret n°2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

VU le décret n°2021-1258 du 29 septembre 2021 portant prorogation du mandat des membres de certains conseils territoriaux de santé ;

VU l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé

VU les désignations proposées en application des dispositions législatives et réglementaires ;

VU les désignations de Madame France TEILLET de l'association UFC-QUE-CHOISIR en tant que membre suppléante au titre des associations d'usagers agréées et de Monsieur Patrick DONNADIEU de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS- Préfecture 78) en tant que membre suppléant au titre des services de l'Etat.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition du Conseil Territorial de Santé des Yvelines est désormais fixée comme figurant en annexe.

ARTICLE 2 : Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la date de sa notification au Conseil Territorial de Santé.

ARTICLE 3 : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4 : La Directrice de la Démocratie sanitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 12 juillet 2023

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Amélie VERDIER

ANNEXE

Composition du Conseil Territorial de Santé des Yvelines

1. Pour le collège des professionnels et offreurs des services de santé :

⇒ a) Pour les représentants des établissements de santé

Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires – collège 1a :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Pascal BELLON (FHF)	Madame Isabelle LECLERC (FHF)
Monsieur Thomas LAURET (FEHAP)	Madame Isabelle ETIENNE (FEHAP)
Monsieur Eric LOUCHE (FHP)	Madame Edwige MASSON (FHP)

Au titre des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement – collège 1a :

Titulaire	Suppléant
Docteur Cécile OMNES (Présidente de CME du Centre Hospitalier de Plaisir)	Docteur Valérie SERAZIN

⇒ b) Pour les représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux – collège 1 b

Titulaires	Suppléants
Madame Edwige LABBE (NEXEM)	Monsieur Jimmy LAMETH (FEHAP)
Docteur Jérôme Martin MOUSSIER (FHF-CH Plaisir)	Madame Géraldine SABATIE (URIOPSS)
Madame Mélanie PERENNE (SYNERPA)	
Madame Cécile HENRIET (DOMUSVIDOMICILE- SYNERPA)	Monsieur Dominique MIGET(DOMUSVIDOMICILE -SYNERPA)

⇒ c) Pour les représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité – collège 1c :

Titulaires	Suppléants
Madame Amelle LAARIBI BENNIRANE (Tisseurs de liens)	
Docteur Benoit COUDERT (Médecins bénévoles)	
Madame Monica JEBEREAN (La Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte en Yvelines - SEAY)	

⇒ **d) Pour les représentants des professionnels de santé libéraux**

Au titre des médecins libéraux (URPS) – collège 1d :

Titulaires	Suppléants
Docteur François BONNAUD (URPS – médecins IdF)	Docteur Philippe CADI (URPS – médecins IdF)
Docteur Daphnée MONTAY (URPS – médecins IdF)	Docteur Patricia LEFEBURE-HELLEGOUARCH (URPS – médecins IdF)
Docteur Charlotte HOUSSAY DE COURTEIX (URPS – médecins IdF)	

Au titre des autres professionnels de santé (URPS) – collège 1d :

Titulaires	Suppléants
Docteur Mathieu DELBOS (URPS – chirurgiens-dentistes)	Docteur Philippe RICHARD (URPS – Pharmaciens)
Monsieur Benoit (FOSSE URPS IDE)	Madame Laina VERIN (URPS Podologues)
Madame Pauline MARTIN (URPS Masseurs Kinésithérapeutes)	Madame Charlotte GAUTHIER (URPS sages-femmes)

⇒ **e) Pour les représentants des internes en médecine – collège 1e**

Titulaires	Suppléants
Monsieur Charles SFEIR (SRP IMG)	

⇒ **f) Pour les représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale**

Au titre des centres de santé, maisons de santé, pôles de santé et réseaux de santé :

Au titre des centres de santé

Titulaires	Suppléants

Au titre des maisons de santé

Titulaires	Suppléants

Au titre des réseaux de santé / DAC – collège 1f

Titulaires	Suppléants
Monsieur Lionel DE ALMEIDA (DAC nord)	Docteur Adèle DE MALHERBE (DAC 78 sud)

Au titre des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires – collège 1f

Titulaires	Suppléants
Docteur Marie-Hélène CERTAIN (CPTS Val de Seine)	Monsieur Philippe BARTHEZ (CPTS Seine et forêts)

Au titre des communautés psychiatriques de territoire

Titulaires	Suppléants

⇒ **g) Pour les représentants des établissements assurant des activités de soins à domicile – collège 1g**

Titulaires	Suppléants
Madame Céline GUYOT (FNEHAD)	Madame Anne-Lise LEMAITRE (FNEHAD)

⇒ **h) Pour les représentants de l'ordre des médecins – collège 1h**

Titulaires	Suppléants
Docteur Laurent de BASTARD (CROM Idf)	Docteur Frédéric PRUDHOMME (CROM Idf)

2. Pour le collège des usagers et associations d'usagers :

⇒ **a) Au titre des associations agréées – collège 2a**

Titulaires	Suppléants
Monsieur Michel BUISSET (UDAF 78)	Madame Karine ROBLES (UDAF 78)
Madame Roselyne TOUROUDE (UNAFAM 78)	Monsieur Patrice FRADET (ARGOS 2001)
Madame Véronique DELANGHE (APAJH Yvelines)	Madame Danielle COUSEIN HIEBEL (Avenir APEI 78)
Monsieur Sébastien VAN TESLAAR (AFTC IDF/Paris)	Madame Geraldine SABATIE (Entraide Union)
Monsieur Jean-Claude CASSAN (UFC Que Choisir)	Madame France TEILLET (UFC Que Choisir)
Madame Sylvie FOURNIER (France ALZHEIMER Yvelines)	Madame Marie-Anne LUCAS (AMADYS)

⇒ **b) Au titre des associations de personnes handicapées – collège 2b**

Titulaires	Suppléants
Monsieur Daniel CHAZARAIN (ADAPEI 78 Vice-président CDCA)	
Monsieur Dominique BAUBEAU (membre du bureau CDCA)	Madame Christiane BEHEREC (ADAPEI 78)

⇒ **c) Au titre des associations de retraités et personnes âgées – collège 2b**

Titulaires	Suppléants
Monsieur Olivier CALON (Membre du bureau CDCA)	Madame Françoise CAMUS (Membre du bureau CDCA)
Madame Martine DECHAMP (Vice-présidente CDCA)	Madame Yveline DARNEAU (Membre de la commission accessibilité - CDCA)

3. Pour le collège des représentants des collectivités territoriales et leurs groupements :

⇒ a) Pour les conseillers régionaux – collège 3a

Titulaires	Suppléants
Madame Huguette FOUCHE (Conseil Régional Idf)	Madame Sylvie PIGANEAU (Conseil Régional Idf)

⇒ b) Pour les représentants des conseils départementaux – collège 3b

Titulaires	Suppléants
Monsieur Laurent RICHARD (Conseil départemental)	Monsieur Carlos JIMENEZ (Conseil départemental)

⇒ c) Pour les représentants des services départementaux de protection maternelle et infantile – collège 3c

Titulaires	Suppléants
Madame Isabelle LENFANT (Représentante des service de PMI)	

⇒ d) Pour les représentants des communautés

Titulaires	Suppléants
Monsieur Arnaud PERICARD (Représentant des communes)	Monsieur Pierre MORANGE (maire de Chambourcy CA SGBS)
Madame Véronique MATILLON (maire de Rambouillet CART)	Monsieur Maël WOTIN (Maire de Montalet le Bois CU GPSEO)

⇒ e) Pour les représentants des communes – collège 3^e

Titulaires	Suppléants
Madame Corinne BEBIN (Représentante des communes)	Monsieur François-Gilles CHATELUS (Représentant des communes)
Monsieur Philippe DOMPEYRE (Poissy)	Madame Valérie CAILLOL (Représentante des communes)

4. Pour le collège des représentants de l'Etat et des organismes de Sécurité Sociale :

⇒ a) Pour les représentants de l'Etat – collège 4a

Titulaires	Suppléants
Monsieur Pascal COURTADE (préfecture 78)	Monsieur Patrick DONNADIEU (Préfecture 78 – DDETS)

⇒ b) Pour les représentants des organismes de Sécurité Sociale – collège 4b

Titulaires	Suppléants
Madame Sandra BÉNHÉMMMA (CAF 78)	
Madame Raymonde PERIGAUD (CPAM78)	Madame Cécile ALOMAR (DG CPAM78)

5. Pour le collège des personnalités qualifiées – collège 5 :

Titulaires
Professeur Jean-Pierre AQUINO
Docteur Jaya BENOIT

Les parlementaires du département sont membres de droit du conseil territorial de santé.